



La lettre N°99 - mercredi 20 janvier

L'agenda de la semaine

Parmi les nombreux rendez-vous inscrits à mon agenda

cette semaine :

- **lundi 18 janvier** 10h : Commission permanente au Conseil Général de la Loire
- **mercredi 20 janvier** 16h : Commission des Affaires Culturelles à l'Assemblée Nationale – Examen de la Proposition de Loi sur le "Service Civique"
- **jeudi 21 janvier** 11h : Intervention en séance publique dans la discussion générale de la Proposition de Loi PS sur les "SSIG et la transposition de la Directive Services"
- **vendredi 22 janvier** 11h30 : Vœux de la Fédération PS à la Presse au Ninkasi
- **samedi 23 janvier** : Vœux aux sections PS du Chambon-Feugerolles puis d'Andrézieux-Bouthéon
- **dimanche 24 janvier** 18h : Challenge Deydier de la Boule des Cheminots de Terrenoire

L'Analyse

Intervention ne proposition de loi constitutionnelle pour le vote des étrangers aux élections locales

Hier, dans le cadre de la journée d'initiative parlementaire qui lui est réservée, le Groupe socialiste à l'Assemblée nationale défendait deux propositions de loi, l'une concernant les retraités du secteur agricole, l'autre sur la protection des missions d'intérêt général des services sociaux.

Je suis intervenu sur ce second texte qui ambitionne de protéger les missions d'intérêt général des services sociaux et des services publics locaux qui représentent plus d'un million d'emplois et constituent l'un des fondements de notre modèle social. Les services sociaux relevant de la protection sociale, de la cohésion sociale, de la solidarité nationale et de la mise en œuvre des droits fondamentaux à la dignité et à l'intégrité humaine devraient être sécurisés par le biais d'une loi. Ce serait la garantie la plus efficace pour exclure les services sociaux de la directive services.



[Lire la suite et regarder la vidéo sur le blog...](#)

Elections Régionales

Banquet républicain avec Jean-Jack Queyranne

une région d'avance
le samedi 30 janvier 2010 à Firminy

a partir de 18h00

salle du Firmament

SPECTACLE-REPAS-SOIREE DANSANTE

BANQUET REPUBLICAIN

avec **JEAN-JACK QUEYRANNE**
pour Rhône-alpes
prenons des idées d'avance



une région d'avance

Pour toutes réservations
Fédération du Parti Socialiste de la Loire
20 rue du Midi - 42000 Saint Etienne
Tél : 04 77 49 33 94
email : fede42@partisocialiste.fr

avec **JEAN-JACK QUEYRANNE**

et Jean Louis Gagnaire, Régis Juanico,
Laurence Juban

Au programme

Repas de la Loire Républicaine

Apéritif de l'Ondaine

Assiette de la Mer

(terrines de Saumon et St Jacques sauce Cocktail)

Suprême de la Basse Cour du Forez

(volaille avec sa garniture)

Ronde du Berger du Pilat

(plateau de fromages secs)

Dessert du Bois Noir

(Forêt Noire)

Café, Vin et Eau

Expositions
Artiste peintre
La Ligue des Droits de
l'Homme

Soirée Dansante
animée par

SONO-DJÉ
Anima votre soirée
sono-dje.fr 06 81 23 44 95

pour Rhône-alpes
prenons des idées d'avance



aller au Firmament ?
RN 88 direction Le Puy en Velay
Arrivée à Firminy
Prendre sortie n° 32
Firmigny Centre
Firmigny Vert
Unieux /Fraisses-Centre
Prendre direction Unieux /Fraisses

Spectacles
Fanfare Djacque le Notaire
Sanaka
J. Michel Gonneville

Entrée sur réservation seulement : 10 €/pers et 5 € (Etudiants, demandeurs d'emploi)

[Lire la suite sur le blog...](#)

A l'Assemblée Nationale



A quoi servent les députés UMP ?

Dans l'indifférence générale, le gouvernement est en train d'asphyxier le Parlement. Le temps guillotine avait déjà réduit le temps de parole dans l'hémicycle à une course contre la montre. L'utilisation dorénavant systématique par l'exécutif de la procédure dite du vote bloqué ruine le droit d'amendement. Pour tous ceux qui en ignorent la subtilité, cette procédure permet au gouvernement de faire rejeter en bloc les amendements qui ne lui plaisent pas lors du vote définitif du projet de loi. En d'autres termes, seuls peuvent être adoptés les amendements choisis par le

gouvernement. C'est l'essence même du Parlement qui est ainsi remise en cause.

Depuis le début de la session parlementaire, le gouvernement recourt systématiquement à cette procédure que ce soit pour ses projets de loi ou contre les propositions de loi de l'opposition. Dernier exemple en date : le redécoupage électoral où tous les amendements, qu'ils aient été déposés par des députés de l'UMP ou par ceux de la gauche, ont été effacés ainsi d'un trait de plume ministériel.

[Lire la suite sur le blog...](#)

La Photo

Voeux de la section socialiste de Roche-la-Molière le samedi 16 janvier 2010 en présence d'Olivier Brouilloux, 1er adjoint, secrétaire de section, Marie-Hélène Sauzée, maire, conseillère régionale, Arlette Bernard, conseillère générale et Jean-Louis Gagnaire, député, tête de liste aux régionales dans la Loire



<http://www.juanico.fr> - 04.77.30.53.60 – 11, rue de la Résistance 42000 SAINT-ETIENNE

Pour vous abonner ou vous désabonner de cette lettre : [cliquez ici](#)
Si vous connaissez des personnes intéressées par le travail parlementaire, ou simplement désireuses de recevoir des informations régulières, incitez les à s'abonner à cette lettre d'information.